

Élections

CE-DP de l'UES France Télécom Orange 22 novembre 2011

Un héritage calamiteux

Une violence sociale sans précédent

Entre 2003 et 2009, France Télécom a perdu 41 500 emplois en France, alors que les délocalisations et la sous-traitance atteignent des niveaux record. Faire d'Orange une marque sans personnel était devenu l'objectif ultime, avec les résultats dramatiques que l'on connaît.

Interventions techniques sur les infrastructures réseaux ou chez les clients sous-traités à moindre coût, centres d'appels délocalisés au Maghreb ou à l'île Maurice, sans prise en compte des conséquences sur la qualité et l'image, R&D déportée en Égypte, en Chine ou à Amman... autant de raisons qui nous font apparaître désormais à la traîne en matière d'innovation sur les marchés européens.

Cette stratégie du tandem Breton/Lombard, a fait passer France Télécom de 3ème opérateur mondial en 2002 au statut d'opérateur, sinon « local », au moins dépassé en Europe par Vodafone et Telefonica, en chiffre d'affaires comme en capitalisation. Quant à l'image de marque... Madame Albanel se croit obligée de **faire témoigner ses propres équipes dans Metro** pour montrer que le climat social s'est amélioré. Pour faire oublier ses **propos désastreux sur les fonctionnaires lors de sa prise de fonction** ?

Didier Lombard a laissé entendre que France Télécom était une vache à lait. Et Bercy l'a cru !

Une déferlante de nouvelles taxes s'est abattue sur notre entreprise : parmi ces 17 taxes et 9 redevances, ne citons que l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) mise en place pour remplacer la taxe professionnelle et que France Télécom est seule à payer pour les télécoms ! Et nous sommes maintenant confrontés à un **redressement fiscal de 2 Md€** !

Dans le même temps, les dividendes, dont l'État touche près du tiers, se sont envolés, **dépassant les bénéfices de l'entreprise en 2009**, au détriment de l'investissement et des augmentations salariales (en 2011, 3,7 Md€ de dividendes versés aux actionnaires, 86 M€ dédiés aux augmentations salariales).

Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

Une régulation hystérique

Alors que le secteur est prétendument « libéré », le nombre d'interventions des pouvoirs publics (ARCEP, gouvernement, Commission européenne, Autorité de la concurrence...) y est l'un des plus élevés, tous secteurs d'activité confondus. Depuis 10 ans, la déréglementation a détruit ou précarisé l'emploi. Mais, en pleine crise financière, pour les actionnaires, tout va bien, merci ! Et lorsque la CFE-CGC/UNSA demande que la loi soit respectée pour l'attribution des licences 4G, en intégrant des clauses de relocalisation de l'emploi, **Monsieur Besson s'irrite... proférant des contre-vérités sur la réglementation européenne !**

Investissements en Afrique et au Moyen Orient...

Le « printemps arabe » a fait tanguer la Tunisie et l'Égypte, les affrontements en Côte d'Ivoire ont endommagé nos infrastructures locales, au Sénégal le président envisage de renationaliser Sonatel ou de surtaxer les communications. Pourtant, France Télécom rachète Korek en Irak, et bientôt Congo-China Telecom au Congo Kinshasa...

...mais en France, la Fibre n'avance pas !

Quel avenir pour les personnels ?

L'engagement sans faille des personnels français a permis le déploiement d'un des réseaux les plus modernes du monde et une couverture ADSL exceptionnelle. La Direction se doit de leur offrir des perspectives, en termes de métier et de reconnaissance, via une stratégie pérenne au service du bien commun... et non du seul capitalisme financier !

2012 s'annonce difficile

La réforme des retraites obligera nombre de nos collègues à poursuivre leur activité 8 mois de plus, et bloquera l'embauche de 3 000 personnes. La Direction a déjà laissé entendre dans la presse que les engagements d'embauche, pris avant la réforme, ne seraient pas tenus. L'arrivée de Free sur le marché des mobiles exacerbera la concurrence, et elle a déjà commencé à faire baisser les prix alors qu'il faudra payer le prix de la licence 4G. Est-ce cela qui justifie l'inquiétant nouveau projet secret de réduction des coûts à France Télécom ?

Les syndicats, dernier rempart ?

Alors que la tradition allemande est celle de la cogestion, en France, les syndicats s'enferment souvent dans une position de contestation. La compétence de la CFE-CGC/UNSA l'autorise cependant à juger l'action de nos dirigeants... ou à la faire condamner par la Justice, mais aussi à proposer des alternatives constructives. Les travaux de l'Observatoire du Stress ont établi que la souffrance au travail était réelle et liée au management par le stress, et c'est la mobilisation générale autour de notre pétition « **Lombard dégage** » qui a permis d'anticiper son départ définitif 15 mois avant l'échéance de son mandat.

La CFE-CGC/UNSA a démontré sa capacité à mettre en place une gestion saine, pérenne et équitable au CE de SCE (Orange Business Services) Elle revendique aussi la gestion de la restauration collective, où la Direction a soustrait de l'argent qui revient aux CE, **et que la CFE-CGC/UNSA a récupéré par voie de Justice pour le CE de SCE.**

Les organisations syndicales cogèrent avec la Direction la mutuelle complémentaire santé pour les salariés de droit privé. La CFE-CGC/UNSA **se bat pour qu'elle soit étendue aux fonctionnaires.**

La CFE-CGC/UNSA est très vigilante sur la question de l'épargne salariale, et c'est pourquoi elle a créé l'ADEAS (cf p. 4). Les personnels sont le second actionnaire de l'entreprise avec 4,4 % du capital, et constituent les forces vives qui la font tourner au quotidien. Leur parole doit être entendue au plus haut niveau.



Sébastien Crozier,
Président de la CFE-CGC/UNSA
Directeur de la Stratégie et de l'Innovation à OBS
Juge au Tribunal des Prud'hommes de Paris

Les élections sont l'occasion de revendiquer votre part du gâteau, en votant pour ceux qui gèrent efficacement le budget des Activités Sociales et Culturelles et défendent vraiment l'intérêt des personnels !

Le budget des Activités Sociales et Culturelles (ASC)
de l'Unité Économique et Sociale France Télécom-Orange est le 3ème de France.

Il représente environ 160 millions d'euros par an,
dont 60 millions pour la restauration (600 € par personne en moyenne)
et

100 millions d'euros

pour les prestations CE :
1 000 € par personne en moyenne

**Pourtant, 40% du personnel
touche moins de 100€ par an,
et 20 à 30% du budget n'arrive jamais
jusqu'aux bénéficiaires...**

sauf au CE de SCE, où 97% des personnels touchent effectivement ce qui est prévu pour eux dans le Tableau Magique, soit 1 000 euros par personne en moyenne.

**... et pour vous, combien
dans le Tableau Magique ?**



LE TABLEAU MAGIQUE EN 2012

Classification	Sans enfant	avec 1 enfant	avec 2 enfants	avec 3 enfant	enf. Sup
B / I.2 - I.3	1 100 €	1 270 €	1 430 €	1 590 €	160 €
C / II.1 - II.2	1 020 €	1 180 €	1 340 €	1 500 €	160 €
D / II.3 à III.1	930 €	1 090 €	1 250 €	1 410 €	160 €
Dbis / III.2 - III.3	840 €	1 000 €	1 160 €	1 320 €	160 €
E / IV.1 - IV.2	750 €	910 €	1 070 €	1 230 €	160 €
F / IV.3 - IV.4	660 €	820 €	980 €	1 140 €	160 €
G / IV.5 - IV.6	90 €	250 €	410 €	570 €	160 €

BONUS

Bonus Garde d'Enfant :
jusqu'à 600 € par enfant

Bonus Vacances Enfants :
jusqu'à 800 € par enfant

Le désastreux modèle CE + CCUES : pourquoi ne touchez-vous presque rien ?

La majorité des 100 000 personnes gérées à la fois par leur CE et par le CCUES (Comité Central de l'UES), ne reçoivent presque rien des 1 000 € en moyenne qu'ils devraient percevoir au titre des prestations CE.

Une double gestion inefficace et ruineuse

La gestion en cascade CE + CCUES double les frais de gestion (frais de personnel et de fonctionnement) : près de 20% du budget sont ainsi engloutis, sans bénéfice pour les personnels. De plus, beaucoup se plaignent de la mauvaise ergonomie d'Aravis (dont le développement sous-traité au Maroc a coûté 2,7M€ !) alors qu'ils doivent jongler avec 2 portails (CE et CCUES) différents, et souvent se retrouver le bec dans l'eau, malgré un dossier monté dans les règles, en raison d'une gestion kafkaïenne...

Le QF : beaucoup moins juste qu'on le dit !

Le système du QF impose au salarié de fournir sa fiche d'imposition pour déterminer ses droits. Mais comment sont-ils calculés ?

- Le barème des tranches diffère parfois entre les CE et le CCUES.
- Le calcul des parts n'est pas le calcul fiscal, et il change dans le temps : début 2009 (année électorale), il a été décidé d'ajouter une demi-part aux salariés FT. Il pénalise les célibataires et les parents divorcés qui n'ont pas la charge fiscale de leur enfant.
- Ceux qui ont les moyens de défiscaliser touchent plus que des personnels aux revenus réels plus modestes, et ceux qui connaissent bien les règles peuvent « optimiser » leur QF, par exemple en décidant (ou pas) de déclarer les revenus de leur concubin.
- Aucun plafond personnel aux prestations servies : quand beaucoup n'ont rien, la minorité qui maîtrise les règles arrive à toucher entre 6 et 8000 € par an.
- Pire, les organisations syndicales, incapables de gérer le QF au niveau du CCUES, le font faire par la Direction, qui dispose ainsi d'informations personnelles et confidentielles, susceptibles d'être utilisées pour arbitrer l'organisation d'un plan social !

Au final, un système très complexe, coûteux à gérer, et tellement opaque qu'il ouvre la porte à l'erreur... voire à la fraude. Si vous étiez grugé par le calcul du QF sauriez-vous le vérifier ?

Les plus désargentés sont les premières victimes

N'est-il pas scandaleux d'avoir construit un système qui oblige à payer d'avance, ou à épargner pour des chèques vacances, et prive donc de prestations CE ceux qui en ont le plus besoin ? Comment peut-on déboursier 100 € / mois lorsqu'on a un budget très serré, qu'on est surendetté, ou simplement dans une mauvaise passe ? Social ? Vous avez dit social ?!

La gabegie des prestations

Au-delà du labyrinthe pour les personnels qui ne savent plus si telle ou telle prestation est proposée par leur CE, ou le CCUES (parfois les deux !) certaines anecdotes prêteraient à rire si elles ne constituaient pas un gaspillage de l'argent collectif : « panier gourmand » aux frais de port plus coûteux que son contenu... 1000 places de concert en achat groupé pour obtenir des tarifs et seulement 300 consommées...

Qui gère les ASC au CCUES ?

Les 5 autres organisations syndicales ayant été incapables de trouver un accord sur des modalités de gestion préservant à la fois l'équilibre financier, l'équité et le libre choix des personnels, les élus CFE-CGC/UNSA se sont désolidarisés de la gestion des ASC, pour se concentrer sur les autres missions du CCUES : peser sur la stratégie et l'organisation de l'entreprise au travers des prérogatives d'audit et d'avis conférés par la loi aux Comités d'Entreprises.

Les ASC gérées par la CFE-CGC/UNSA : promesses tenues !

Depuis 2007, les personnels de SCE (Orange Business Services), qui ont donné la majorité à la CFE-CGC/UNSA aux élections CE, bénéficient du Tableau Magique. Sur 70 sites, près de 7 000 personnes bénéficient d'un système unanimement reconnu comme juste et efficace.

Tout le budget des ASC (hors restauration) est géré directement par le CE de SCE, rien n'est remonté au CCUES. Pour les personnels, un seul portail de gestion, simple et efficace... et qui coûte 25 fois moins cher qu'Aravis par salarié géré !

La CFE-CGC/UNSA met gratuitement des permanents à disposition du CE pour assurer l'ouverture des guichets et des bénévoles s'engagent pour distribuer sur les plus petits sites, réduisant ainsi les frais de gestion à moins de 1%.

Le Tableau Magique : simple, équitable et transparent...

Selon sa classification et le nombre d'enfants figurant sur son livret de famille, chacun connaît à l'avance le montant garanti auquel il a droit, et peut commander librement et gratuitement des chèques vacances, culture et cadeaux, billets de spectacles, tickets de cinéma, ou choisir de faire financer ses vacances, ses activités sportives ou culturelles.

Pas besoin d'avancer les fonds pour bénéficier de ses droits, et le personnel n'a pas à épargner pour bénéficier des prestations du meilleur des CE.

Les règles sont immuables depuis 5 ans, et la gestion optimisée permet d'augmenter chaque année le montant restitué aux personnels.

... et ses bonus

En plus du Tableau Magique, ceux qui ont des enfants bénéficient d'une aide supplémentaire spécifique : jusqu'à 600€ par enfant pour le remboursement de leur garde et jusqu'à 800 € par enfant pour les vacances enfants. Arbre de Noël, galette des rois, animations locales et autres événements sont également organisés par le CE sur les différents sites de l'établissement.

Les personnels en situation de handicap bénéficient d'un supplément.

Enfin, le CE a négocié des tarifs avantageux auprès de différents prestataires (voyages, loisirs, culture, etc.), dont tous les personnels peuvent bénéficier sans limitation.

Restauration :

200 € par personne récupérés au CE de SCE

Le budget de la restauration collective représente environ 600 € par personne et par an. La loi prévoit qu'il soit géré par les CE. A France Télécom, les CE ont choisi de laisser la Direction s'occuper des restaurants d'entreprise. Constatant que le budget de la restauration et des aides sociales d'urgence n'étaient pas correctement gérés, la CFE-CGC/UNSA a demandé des comptes. Le 1er décembre 2009, après plusieurs sommations restées sans effet, les élus CFE-CGC/UNSA assignent la Direction en justice pour que l'argent indûment prélevé soit rendu aux personnels. La décision du 17 mai 2011 « condamne [notamment] la société France Télécom à payer au comité d'établissement de SCE : 1 121 553 € au titre du solde de la dotation aux activités sociales et culturelles de 2005 à 2008, et 125 211 € au titre des aides remboursables de 2005 à 2007 ». Cela représente 200 € par personne, que les personnels de SCE toucheront dès 2011.

De bonnes raisons pour faire de la CFE-CGC/UNSA le premier syndicat à SCE, chez les cadres, mais aussi chez les non-cadres ?

**Pour bénéficier des mêmes ASC,
une seule solution :
voter CFE-CGC/UNSA aux élections
CE du 22 novembre 2011 !**

Observatoire du stress et des mobilités forcées
France Télécom
Observer - Comprendre - Agir

L'Observatoire du Stress et des mobilités forcées à France Télécom-Orange a été créé en 2007, à l'initiative de la CFE-CGC/UNSA qui a invité toutes les organisations syndicales à y participer. Une seule a répondu à l'appel.

Ses travaux ont établi que la souffrance au travail était réelle et liée au management par le stress, ce qu'a confirmé le rapport Technologia. Cette démonstration a précipité le changement de Direction intervenu fin 2009, puis la mise en place d'un « nouveau contrat social » en 2010, qui reprend certaines des recommandations de l'Observatoire, notamment la fin des mobilités forcées et la reprise des embauches.

Cependant, tout n'est pas réglé, et l'Observatoire continue d'apporter son soutien, notamment pour former, outiller et appuyer l'action des élus DP, CHSCT (Comités Hygiène Sécurité et Santé au Travail) et celle des délégués syndicaux qui négocient les accords touchant aux conditions de travail.

www.observatoiredestressft.org

ADEAS *ftgroup*
Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés de France Télécom - Orange

Cette association a été créée en 2008 pour représenter et défendre les intérêts de tous les personnels actionnaires du groupe France Télécom (salariés, fonctionnaires et retraités), qui détiennent 4,4% des actions de l'entreprise, constituant le second actionnaire derrière l'État, qui en détient 27%. Ils doivent faire valoir leurs droits à une juste part de la valeur qu'ils ont contribué à créer, et pouvoir s'exprimer sur la stratégie de l'entreprise.

L'ADEAS est force de propositions pour ce qui relève de l'actionariat et de l'épargne salariés, de la sauvegarde de l'entreprise et de ses emplois et de la juste répartition des bénéfices entre travail et capital. Elle diffuse une information pratique régulière permettant aux personnels de mieux gérer leur épargne salariale, et contribue aux analyses économiques de la CFE-CGC/UNSA dans la **Lettre de l'Épargne et de l'Actionariat Salariés**.

L'ADEAS soutient les candidats CFE-CGC/UNSA, organisation syndicale la plus offensive pour défendre l'intérêt des actionnaires salariés. Elle l'a démontré notamment en dénonçant la spoliation des salariés au profit des banquiers lors de l'opération «Orange Success», et en saisissant le

Conseil d'État, dont le rapporteur vient enfin de rendre un avis sur la nécessité d'annuler le décret de 2008 signé par Madame Lagarde sur les modalités d'attribution des actions réservées aux personnels.

<http://www.adeas-ftgroup.org/>



La CFE-CGC/UNSA partenaire de Télécoms Sans Frontières

Télécoms Sans Frontières est une organisation non gouvernementale (ONG) financée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'Union européenne. C'est la seule au monde spécialisée dans les télécommunications d'urgence et les nouvelles technologies.

TSF est parmi les premières organisations à intervenir lors des crises humanitaires dans le monde entier. Elle y met en place les infrastructures de télécommunications d'urgence pour les autres ONG, et propose des appels gratuits aux populations victimes, qui peuvent ainsi joindre leurs proches. En 12 ans d'existence, TSF inscrit à son actif plus de 300 actions dans 60 pays.

Elle partage et diffuse également son savoir-faire au travers d'actions de long terme. TSF informatise des organismes de santé et contribue ainsi au meilleur suivi des patients, à la prévention des épidémies et à l'optimisation des systèmes de santé. TSF s'implique dans des programmes de santé mobile en donnant aux professionnels de santé les moyens d'utiliser des outils avancés (smartphones, logiciels libres, etc.). TSF forme les organisations humanitaires et les agences gouvernementales aux communications d'urgence.

Télécoms Sans Frontières et la CFE-CGC/UNSA partagent la même vision des trois grandes missions des télécommunications : sauver des vies, créer du lien social, apporter et partager la connaissance. C'est pourquoi elles sont partenaires.

www.tsfi.org

Depuis 2009, la CFE-CGC et l'UNSA ont choisi de présenter des listes uniques à France Télécom – Orange. Une première depuis 1945, dans un syndicalisme français paralysé par ses divisions. Ils ont depuis été rejoints par de nombreux élus issus d'autres organisations syndicales qui sont convaincus que l'unité syndicale est le meilleur rempart contre les agressions sociales.



www.cfecgc-uns-ft-orange.org - www.lemilleurdesce.com

Mieux comprendre l'entreprise pour agir ensemble.

La CFE-CGC/UNSA dit ce qu'elle fait, et prouve ce qu'elle dit : retrouvez sur notre site la version électronique de ce document, avec les liens cliquables vers les articles et documents cités, qui vous permettent de suivre l'historique de nos interventions. <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/elections-professionnelles-2011/>